

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cinquième réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRs)

Rabat, le 23 juin 2017

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques, chargé de par la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés d'évaluer les risques systémiques pour le secteur financier, a tenu le 23 juin, sa cinquième réunion au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Rabat.

Lors de cette réunion, le Comité a procédé à l'approbation du rapport sur la stabilité financière relatif à l'exercice 2016 et à l'analyse de la cartographie des risques du système financier ainsi qu'à l'examen de l'état d'avancement de la feuille de route inter-autorités en matière de stabilité financière au titre de la période 2016-2018.

L'analyse de la situation du système financier au regard des tendances économiques et financières, observées et attendues, a permis au Comité de dégager les principaux constats suivants :

- Les risques macroéconomiques se sont globalement situés à un niveau modéré. En effet, le risque émanant de la position extérieure demeure limité avec des réserves internationales nettes assurant une couverture de plus de six mois d'importations de biens et services. Sur le plan intérieur, l'économie nationale a été affectée en 2016 par la contreperformance du secteur agricole et l'atonie persistante des activités non agricoles.

Au niveau des perspectives macroéconomiques, l'évolution reste favorable en lien avec le raffermissement attendu de l'activité économique mondiale et l'accélération prévue en 2017 de la croissance nationale tirée, principalement, par le rebond du secteur agricole et la reprise progressive des activités non agricoles. Parallèlement, le déficit du compte courant et le déficit budgétaire devraient s'atténuer d'ici 2018.

- Le crédit bancaire aux entreprises non financières a renoué avec la croissance après une contraction constatée en 2015. Le taux des créances en souffrance a, toutefois, enregistré une nouvelle hausse liée à certains secteurs en difficulté.
- Sur la base d'une étude réalisée par Bank Al-Maghrib, portant sur un échantillon de près de 14.000 entreprises non financières privées et publiques, les délais de paiement des créances inter-entreprises se sont de nouveau allongés, en particulier, pour les TPME et pour certains secteurs d'activité. La mise en œuvre rapide de la réforme du cadre législatif et réglementaire relatif aux délais de paiement, finalisée au deuxième semestre 2016, devrait contribuer à l'atténuation de cette situation.
- Les bilans bancaires ont été affectés par les effets de la conjoncture économique nationale. Les banques ont ainsi connu une baisse de leurs marges d'intérêt, conjuguée à une nouvelle hausse du risque de crédit sur leurs opérations réalisées au Maroc. Leurs activités bancaires opérées à l'étranger ont, pour leur part, enregistré de bonnes performances. Au global, les banques continuent de disposer d'un bon niveau de capitalisation. Le cadre prudentiel est, par ailleurs, en cours de renforcement à l'effet de consolider la résilience du secteur.
- Le secteur des assurances continue de dégager une marge de solvabilité, en couverture du risque de souscription, largement supérieure au minimum réglementaire. Considérant,

néanmoins, le passage futur vers le régime de la solvabilité basée sur les risques, les excédents de marge devraient probablement se réduire de manière significative. Par ailleurs, les plus-values latentes susceptibles d'être dégagées par les portefeuilles d'actifs de ces institutions ont connu une hausse en relation avec la performance du marché boursier.

- La réforme paramétrique du régime des pensions civiles a permis une amélioration de sa situation financière en équilibrant la tarification de ce régime pour les droits futurs de ses affiliés sans, toutefois, résorber ses engagements importants au titre des droits passés.
- S'agissant du marché boursier, sa liquidité s'est inscrite dans une tendance haussière. Elle reste, toutefois, insuffisante en raison essentiellement de la faiblesse du flottant. La volatilité demeure modérée et enregistre une baisse durant les quatre premiers mois de 2017 après deux années de hausses successives. En dépit d'une correction des cours en début d'année, la valorisation de la Bourse de Casablanca ressort à un niveau élevé, tirée par des investisseurs à la recherche de rentabilité dans un contexte de baisse des taux d'intérêts.
- Au niveau du marché de la dette privée, en dépit des difficultés rencontrées par quelques émetteurs, le risque de crédit reste globalement modéré. Le marché a vu l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles d'un nouveau type (*contingent convertible bonds*) présentant un profil de risque différent des émissions habituelles, mais dont le volume global demeure limité.

Le Comité a, par ailleurs, fait le point sur la mise en œuvre de la feuille de route relative à la contribution du secteur financier marocain à la promotion du développement durable. Il s'est également penché sur les enjeux de la finance digitale et les risques liés à la cybercriminalité.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.208.246

E-mail : n.sqalli@bkam.ma